



## Négociations Annuelles Obligatoires : où en sommes-nous ?

### Concernant les NAO AG2R

Début de la négociation : la direction annonce zéro augmentation collective pour 2017.

Une forte mobilisation des salariés sur toute la France, accompagnée d'une manifestation importante devant le siège du groupe à Paris a fait plier une direction arc-boutée sur ses positions.

Mais il a fallu quatre réunions de négociations pour un résultat bien maigre : une revalorisation des salaires de 0,6%, limitée à la classe 6, déduction faite des augmentations de salaire déjà accordées entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2016. Seul un tiers des salariés AG2R REUNICA aurait été concerné. Une majorité d'organisations syndicales a jugé le résultat insuffisant et a refusé de signer l'accord.

### Concernant les NAO de branche

Même punition en début de négociations : blocage des salaires. L'Association des Employeurs a finalement proposé 0,6% d'augmentation des RMMG sous condition de geler la clause de la convention collective qui garantit 85% de cette augmentation aux salaires supérieurs aux RMMG. Aucun salarié AG2R REUNICA ne pourrait être concerné par l'augmentation car plus aucun collaborateur n'est payé à la RMMG.

C'est inacceptable, et plus de 12.000 salariés de la profession l'ont fait savoir par la signature d'une pétition interfédérale. Les employeurs mettent en danger notre Convention Collective car ils ne font reposer les négociations que sur les entreprises, qui par ailleurs ne négocient plus rien.

La mobilisation des salariés le 15 mars a permis d'obtenir une nouvelle réunion de négociations le 13 avril.

### Et maintenant.

Les organisations syndicales veulent attendre le résultat de la négociation de branche le 13 avril avant de décider une relance du mouvement social dans le groupe AG2R REUNICA.

### Les salaires, mais pas seulement.

Le blocage collectif des salaires depuis 3 ans est un élément prioritaire dans la mobilisation des salariés AG2R REUNICA. Mais la dégradation du climat social et des conditions de travail poussent aussi les salariés à la grève. Si l'on ajoute à ce constat : l'application restrictive des nouveaux statuts, la remise en cause de l'horaire variable, une diminution importante des augmentations individuelles et les réorganisations accélérées avec un accompagnement insuffisant, tous les ingrédients d'une explosion sociale dans le groupe sont réunis aujourd'hui.

C'est pour faire état de ce contexte et de sortir de cette impasse que les organisations syndicales, qui n'ont pas rencontré André Renaudin, directeur général du groupe, depuis septembre 2015, lui ont demandé un rendez-vous dans les meilleurs délais.